

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 07 mars 2024

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le 08/03/2024



ID : 058-265801944-20240307-DEL07032024_03-DE

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 0

Présents (11) :

Denis Thuriot, Président
Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur
Gérard Ferrand, Administrateur
Serge Jentzer, Administrateur

Excusé (1) :

Philippe Cordier, Conseiller Municipal,

Absente (1) :

Cécile Dameron, Adjointe au Maire

DEL07032024-03

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Exposé,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération N° DEL19102023-03 du 19/10/2023, portant sur la dernière actualisation du tableau des emplois,

Vu la délibération N° DEL07032024-02 du 07/03/2024, portant sur la création d'un poste d'Auxiliaire de Soins au Service de Soins Infirmiers A Domicile,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 01/03/2024,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des emplois, occasionnée par la création d'un poste d'Auxiliaire de Soins au Service de Soins Infirmiers A Domicile par délibération du 07/03/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé

- De procéder à l'actualisation du tableau des emplois,
- D'approuver le tableau des emplois annexé au présent rapport en vigueur au 07/03/2024,
- De procéder à la déclaration de l'avis de vacances de poste,

- De pourvoir aux emplois selon les conditions statutaires de recrutement et en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, de procéder au recrutement d'un agent contractuel, dans les conditions définies par le code général de la Fonction Publique (CH. II, art. 332 – 1 à 332-28), au regard de la grille de traitement des grades cibles de ces emplois,

D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 11 voix.

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

